

**Faits saillants de 2014 pour le comté de Prescott et Russell**

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour le comté de Prescott et Russell est de 11 038 700 \$.
  - Cela équivaut à 12 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans le comté.
  - Cela dépasse de 728 900 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
  - Cela dépasse aussi de 5 513 700 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables du comté de Prescott et Russell.

**A Reprises estimatives de la province en 2014**

**11 038 700 \$**

1. Programme de médicaments de l'Ontario	1 929 100 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	859 600 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	6 530 400 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	840 500 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	879 100 \$

**B Reprises provinciales en 2013**

**10 309 800 \$**

**C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)**

**728 900 \$**

**Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)**  
**Avis de transfert en 2014**



**Le comté de Prescott et Russell**

67000

**Avis de transfert en 2014 – Description des lignes**

Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme

- A** ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

*Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.*